John Carter Brown
Library
Brown University

Acquired with the assistance of the

Sylvia Augusta Brown

Fund

JOHN CARTER BROWN LIBRARY

06-81

RPJC

1790.

IS

Lo

x évé-
e théâ-
ance &
ns nos

quar-
ille du
s vous
'avons
imens
ccord
s une

ction
s les
nous
es de
leurs

plus
cet
la
que
re
er
es
nages

lorsqu'elle [illegible], qu'elle se chargeoit de la maintenir

DISCOURS

ORESSÉ aux Citoyens de Saint-Do-ningue, lu à l'Assemblée provinciale de a Partie du Nord, séante au Cap, à la éance du 6 Septembre 1790.

Par M. D. L. MOREL.

ÉVEILLEZ-VOUS, Français de Saint-Domingue; eillez-vous : sortez de ce sommeil léthargique, s qu'une apatique insouciance rend indifférens grandes merveilles qui s'opèrent chez nos frères Français d'Europe : calmez ces transports in-ets qui vous agitent, vous qu'une erreur men-gère a séduits ; la vérité se développe par degrés ; fermez pas vos cœurs à la clarté de son flam-u. Et vous que des principes solides ont tou-rs soutenus dans la nouvelle carrière qui vient de uvrir, soyez toujours fermes et inébranlables ; craignez pas que quelques écarts, quelques *in-malités* ternissent l'éclat de vos vertus civiques. umanité ne peut pas toujours se défendre de reur ; son triomphe est de la reconnaître. Réunissons-nous tous, citoyens, mêlons nos x à ces chants d'allégresse qui retentissent de ites parts dans le sein de la France étonnée.

Elle eſt donc décrétée cette conſtitution déſirée et le 14 Juillet, anniverſaire des premiers effort généreux du Pariſien contre le deſpotiſme, a vu ſanctionner ce chef-d'œuvre de toute légiſlation Elle a été ſanctionnée devant l'Auteur des êtres ſous la voûte du ciel, temple ſublime, ſeul digne de ſon immenſité, qui atteſte ſa puiſſance, ſa grandeur et ſa bonté : elle a été ſanctionnée à la face de ce ſoleil, ſon plus majeſtueux emblême qui développe les germes de la vie et de la végétation : elle a été ſanctionnée en préſence de tous les députés des diverſes corporations qui compoſent l'Empire français, réunis par les doux liens de la fraternité et de l'amour, liés par le ſerment ſolennel de ſe prêter une aſſiſtance et un appui mutuel pour la défenſe des lois protectrices, contre tous les mal-intentionnés qui voudraient déſormais ſe coaliſer pour y porter la plus légère atteinte.

Qui de nous, citoyens, ne s'eſt pluſieurs fois tranſporté en eſprit au milieu de cette Aſſemblée la plus auguſte que le ſoleil ait jamais éclairée la plus célèbre dont les annales du monde puiſſent tranſmettre le ſouvenir ? qu'était en effet cette Aſſemblée des Amphyctions? qu'étaient ces jeux Yſthmiques, ſi fameux chez les anciens Grecs, qui ont toujours eu l'art ſéduiſant de donner une grande célébrité à tout ce qu'ils feſaient?

Qui de nous, citoyens, n'a pas ſouvent regretté de ne pouvoir être témoins de l'appareil et de la pompe qu'a déployé la Nation françaiſe, pour donner la plus éclatante publicité à cet acte ſolennel qui devait conſacrer à jamais ſa majeſtueuſe régénération.

Un Prince, objet chéri d'un Peuple qu'il aime

gné de ſon auguſte épouſe et de ſa reſpec-
nille; des miniſtres dont il a fait choix pour
ſes pas dans la nouvelle carrière, con-
ſon cœur, que lui ont ouvert les Repré-
de la plus puiſſante Nation de l'Europe;
éſentans de vingt-cinq millions d'ames qui
nt cette Nation, occupés depuis plus d'un
re les lois qui ſeront la baſe du bonheur
t individuel, et à organiſer les différens
argés de les faire exécuter; les repréſen-
ces mêmes corps inſtitués pour être les
les protecteurs des citoyens; la montre par
on des forces que peut mettre en activité
ême Nation, en troupes patriotiques et
de lignes, pour protéger, pour conſerver
tentions, ſon commerce au-dedans et au-
ſes poſſeſſions continentalles et d'outre-
tte réunion d'étrangers par députation, que
de cette cérémonie civique plutôt que ſa
, a fait déſirer d'en être témoins, le concours
rable de citoyens et d'étrangers qui y au-
é attirés; voilà, citoyens, l'inconcevable
qui s'eſt faite des extrémités de l'Empire
, pour jurer à la face du Dieu de la Patrie,
fidèles à cette conſtitution chérie, et de la
e juſqu'à la dernière goutte de ſon ſang.
coup-d'œil rapide ſur l'état du Français op-
et ſur le nouvel ordre de choſes qui va
r, vous démontrera et la néceſſité et l'avan-
cette nouvelle conſtitution, et que les ef-
les ſacrifices pour l'établir et pour la main-
ne peuvent être trop grands.
uis le ſceptre juſqu'à la houlette, tous les
eſaient deſpotiquement les uns ſur les autres;

1790.

plus
cet
la
que
tre
ter
ces
vantages
, qu'elle le chargeoit de la maintenir

nous nous vengions ſur nos ſubordonnés, de
preſſion et des vexations de nos ſupérieur
rapports les plus doux de père et d'époux e
infeſtés de ce deſpotiſme univerſel qui preſſait
la France ; la claſſe la plus conſidérable, ce
Peuple, ſupportait par conſéquent le plus
fardeau ; ſes ſueurs, le produit de ſes travaux
venaient la proie du ſeigneur eccléſiaſtique ou
du traitant, du courtiſan et de l'intrigant ; l
nie fiſcal, ſpoliateur, avait pénétré par-tou
condamnations individuelles ruinaient les fa
par des confiſcations, et le préjugé les co
d'opprobre ; les amendes vexatoires étaient n
pliées, les formes et les frais de procédure dé
laient le plaideur de bonne-foi ; les tribunau
périeurs étaient ſouvent à des diſtances ruin
et les privilégiés par naiſſance ou par leurs em
pouvaient, en première inſtance, y tradu
plébéïen, qui ſouvent y était condamné,
de pouvoir aller s'y défendre ; la finance avait
envahi, avait mis des entraves par-tout ; les
burſaux multipliés, ambigus, laiſſaient au trai
juge et partie, le moyen d'étendre légalemen
apparence, des impôts accablans ; le cultivate
pouvait ſans des formalités et des droits ſc
à des formes inſidieuſes, vendre le produit
vigne ; le malheureux était forcé à des conſo
tions de ſel, que la gabelle entravait encore
fermier des droits avait ſeul le pouvoir de ven
à un énorme bénéfice, le tabac que le cultiva
aurait pu recueillir dans ſon champ ; les droit
contrôle et d'inſinuation, établis pour conſtate
des dates ou des effets, étaient devenus purer
burſaux ; et le plus habile régiſſeur en cette pa

lui qui avait l'art de couvrir de l'apparence
égularité les exactions les plus révoltantes;
ıce était divisée en provinces étrangères,
es réputées étrangères et pays conquis, et
territoire était intercepté par des barrières
voyageurs et les négocians ne pouvaient
r sans des déclarations, soumises à des droits,
onfiscations; c'était positivement l'énigme
inx. Des impôts sur les arts et métiers gê-
et détruisaient l'industrie, et le Français
vait professer un art, un métier sans être
e d'une corporation, d'une maîtrise, d'une
; le droit de rendre la justice était acheté,
était vendue souvent, quoique le juge fût
humblement par requête de la rendre; les
épouillaient légalement les autres héritiers,
n condamnait souvent à une éternelle clô-
e vassal était puni, et par amende, et par des
infamantes, s'il se permettait de tuer les
x destructeurs de ses moissons, réservés aux
de son seigneur, pour lequel on priait ex-
nent et nominativement dans les églises; le
ıreux cultivateur était obligé d'entretenir
ement les grandes routes, et à de grandes dis-
, la répartition des impôts était dévolue aux
ans qui jugeaient par attribution les récla-
ıs faites contre leurs propres taxes : les grands,
bles, les titulaires d'offices, le haut clergé,
exempts par leur naissance, leurs états, leurs
is, de contribuer aux charges publiques qui,
e moyen, étaient toutes supportées par le
e et le cultivateur; toutes les parties de l'ad-
ration, du gouvernement, de la finance,
t concentrées entre un certain ordre de gens,

1790.

JS

Lo

x évé-
e théâ-
ance &
ns nos

; quar-
ille du
s vous
'avons
imens
ccord
s une

ction
s les
nous
es de
leurs

plus
cet
la
que
re
er
es
vantages
e, qu'elle se chargeoit de la maintenir

et le téméraire qui avait l'audace de s'en occ
frappé d'anathême comme celui qui touchait l'a
diſparaiſſait ſouvent pour toujours du mili
ſes concitoyens.

Je ferais un volume, Citoyens, ſi je vous r
les vexations de tout genre, auxquelles é
expoſés les deſcendans de ces anciens Franc
aïeux; ſi je vous montrais combien le plébéi
tout état était froiſſé, écraſé par l'ordre des
ciens; vous verriez qu'il en devait néceſſaire
réſulter, ou un bouleverſement général,
efforts pour rétablir l'ordre dans la ſociété é
vaient une trop grande réſiſtance, ou bi
rétabliſſement de l'ordre ſocial, et cette é
morale à laquelle doivent prétendre tous les cit
d'un état conſtitué ſuivant les principes de la r
C'eſt ce qui eſt arrivé, et vous en jugerez.

Aujourd'hui le citoyen français eſt vrai
homme; libre de ſa perſonne, de ſes biens
ſa penſée, de ſes actions; il n'en ſacrifiera
la portion indiſpenſablement néceſſaire po
conſervation du reſte, et pour le maintie
l'ordre: le citoyen eſt parfaitement égal aux
de la loi; il eſt ſoumis à elle ſeule, et ne reco
de loi que celle qu'il aura décrétée par l'orga
ſes repréſentans, et qui ſera ſanctionnée par le
chef-ſuprême du pouvoir exécutif; les rangs
diſtinctions, les privilèges honorifiques ou lucra
fondés ſur ces vieux parchemins qui perpétu
de génération en génération, une armée de deſp
titrés, ſouvent ſans mérite perſonnel, exerçan
le reſte de la Nation des droits accablans à titr
vaſſelage, ſont abſolument ſupprimés, et avec
ces droits de primogéniture: le mérite perſo

ixera la considération dont jouira chaque citoyen ;
t l'enoblira aux yeux de la Nation, qui pourra
e choisir pour occuper les places même les plus im-
portantes ; cette multitude de droits, de redevances
dont les mœurs gothiques attestent la création dans
ces temps d'ignorance et de barbarie qui tenaient
l'homme attaché à la glèbe sous le régime féodal,
sont absolument anéantis, et avec eux ont cessé les
démarches humiliantes du vassal prêtant foi et hom-
mages, et ces distinctions insultantes dans les églises :
le plaisir de la chasse n'est plus réservé à la seule
noblesse ; la finance qui n'était proprement que le
droit de vexer, de dépouiller le plébéien, pour
enrichir scandaleusement une certaine classe d'hom-
mes, appuyée d'une légion de mercenaires, sur les
réclamations desquels elle comptait pour appuyer
sa destructive existence, est désormais restreinte
aux seuls qui seront jugés utiles à la perception
des droits, des impôts librement votés, librement
accordés, et librement répartis par les citoyens,
sans privilèges ni exemptions : l'emploi des deniers
publics sera légalement surveillé et publiquement
discuté dans des comptes périodiques ; cette multi-
tude de droits entraves du commerce, ce régime
prohibitif d'une province à une autre, qui rendait
les Français étrangers les uns aux autres ; ces maîtrises,
ces corporations, ces jurandes, ces privilèges exclu-
sifs, destructeurs de toute émulation, sont entière-
ment détruits ; la justice distributive, bornée à la
simple application de la loi, sera rendue par ceux
que le peuple aura cru capables, et aura choisis ;
les formes seront simplifiées, les frais seront extra-
ordinairement modérés, chaque citoyen pourra lui-
même défendre ses droits, les tribunaux seront rap-

1790.

NS

Lo

x évé-
e théâ-
ance &
ns nos

; quar-
ille du
s vous
'avons
imens
accord
s une

fection
s les
nous
es de
leurs

plus
cet
la
jue
re
er
es
vantages
[illegible] chargeoit de la maintenir

prochés des juſticiables, et nul ne pourra traduire ſa partie à un autre tribunal en vertu de ce droit de *committimus* actuellement aboli : notre barbare code pénal ſera ſi fort adouci, que la peine de mort ſera rare, encore ne ſera-t-elle pas accompagnée des tourmens dignes des Sycambres et des Iroquois, les confiſcations des biens des criminels ſont ſupprimées, et le crime eſt perſonnel comme la vertu ; l'énorme richeſſe du clergé, dont il feſait ſcandaleuſement un abus repréhenſible, eſt employée au plus utille des beſoins, celui de ſecourir l'état ; les miniſtres des autels ſont généreuſement dotés, pour leur épargner la ſollicitude de leur exiſtence ; la pompe du culte ſera dégagée de cette mondaine et faſtueuſe repréſentation qui feſait ſouvent confondre le miniſtre entouré de tant d'honneurs, avec la divinité, objet de notre culte ; ces priſons eccléſiaſtiques, tombeaux qui engloutiſſent l'eſpoir des races futures, ſont ouvertes, et les victimes que l'orgueil, l'ambition et le déſeſpoir y tenaient renfermées, ſont rendues au monde qui les réclamait : cette Baſtille.... à ce mot le cœur eſt encore déchiré ! cette Baſtille où tant d'infortunés ſont péris dans l'horreur des privations et des tourmens, victimes du deſpotime des rois et des miniſtres, victimes des délations et des intrigues, a été détruite avec un courage et une activité que les contemporains ont peine à concevoir, et abſolument ſans exemple ; les miniſtres ſont déſormais reſponſables de leurs actions ; le luxe par qui tous les vices, tous les crimes s'introduiſent dans les ſociétés, ce luxe effréné qui de la cour paſſait aux villes, et de celles-ci ſe communiquait aux campagnes les plus reculées, va diſparaître de la France ; les grands exemples en ce genre que

n copiait à l'envie, ceſſeront avec l'impoſſibilité
diſſiper criminellement les finances par des pen-
ns et des gratifications énormes ; les ateliers im-
nſes employés à ſatisfaire, à ſtimuler les goûts,
fantaiſies, vont rendre leurs ouvriers à la culture,
a marine, aux arts vraiment grands, vraiment
les : ce nouvel ordre de choſes amenera néceſſai-
nent une favorable révolution dans les mœurs,
e Français, frivole et léger, deviendra le peuple le
s profond de l'Europe : ce droit de la paix et de
guerre, borné à la défenſe des poſſeſſions et des
oits de l'empire français, dégagé de l'ambition
conquêtes, va déſormais rendre la France l'arbitre
l'Europe entière ; et cette paix univerſelle, pré-
ux rêve de l'abbé de S. Pierre, regardée comme
belle chimère, pourrait bien ſe réaliſer de nos
rs.

Tel eſt en raccourci, chers concitoyens, le tableau
chagemens heureux qu'a produit cette révolution
irée, que l'Europe entière admire, que les ſouve-
ns qui n'ont pas les rares vertus de Louis XVI
outent, qui ſe communiquera de proche en pro-
; et peut-être, franchiſſant les bornes de notre
ope, ira faire trembler ces deſpotes de l'Aſie,
tiennent les innombrables peuples de ces con-
s courbés ſous un joug, d'autant plus difficile à
ſer, qu'ils croupiſſent dans une indolence léthar-
ue, deſtructive de toute eſpèce d'énergie.

Et vous pourriez, citoyens, tièdes admirateurs
merveilles que nos frères de France viennent
pérer, malgré les obſtacles multipliés des ariſto-
tes nobles et eccléſiaſtiques, de la robe et de la
ance, vous pourriez reſter indifférens, et refuſer
joindre les élans patriotiques de vos cœurs, à ces

1790.

NS

Lo

ux évé-
te théâ-
ance &
ns nos

s quar-
ille du
s vous
n'avons
timens
accord
s une

ection
s les
nous
es de
leurs

le plus
ffer cet
é de la
lus que
e notre
roposer
enances
vantages
[illegible] qu'elle ſe chargeoit de la maintenir

cris d'alégreſſe dont retentit la France, en voyant
deſpotiſme terraſſé par cette journée du 14 juille
journée à jamais mémorable dans les faſtes de l'empi
français et dans les annales du monde ?

Vous pourriez refuſer de vous unir de cœur à c
généreux Français nos protecteurs, contre les entr
priſes coupables de quelques individus qui couvra
mal-adroitement leur vues ambitieuſes, vous c
écarté des vrais principes que vous profeſſiez nat
rellement, et ont cherché à vous faire ſervir à leu
paſſions, en vous donnant des craintes ridicules
mal fondées, que la France ne peut chercher à c
truire, ſans perdre tout le fruit qu'elle ſe propo
de votre conſervation, et que vous perdriez cert
nement, ſi votre obſtination employait des moy
de réſiſtance auxquels elle oppoſerait des forces v
torieuſes.

Réfléchiſſez-y bien, citoyens, examinez dans
calme des paſſions, dans le ſilence de la ſolitude,
la conduite de la France et celle des ariſtocrates f
geux qui ne s'attendant pas à une réſiſtance ſuiv
ſoutenue, combinée, ont fini par mettre en uſ
tous les moyens qui pouvaient amener une con
ſion, une anarchie affreuſe, dont ils eſpérai
que quelque circonſtance heureuſe les mettrai
même de profiter pour exécuter leur plan deſtr
teur. Peu d'entr'eux ſans doute connaiſſent le fil
cette trame mal ourdie, et preſque tous ont été e
portés, entraînés au-delà d'eux-mêmes : les uns
mauvaiſe honte, le fleau des belles actions, n'
pas oſé abjurer leur erreur ; d'autres ont été inti
dés et forcés de paraître réunis à deux ou trois co
pirateurs, ſeuls à la tête du complot.

Méditez, chers Concitoyens, ces ſages Déc

des 8 et 28 Mars dernier, et les Instructions qui y sont relatives ; ils vous permettent de préparer les lois pour le régime intérieur de la Colonie : si elles ne sont pas contraires à votre liaison avec la France, elles seront décrétées et sanctionnées : vos représentans à l'Assemblée nationale, munis de vos instructions, les discuteront, les appuyeront, les feront valoir. Que pouvez-vous espérer de plus ? L'Assemblée de Saint-Marc a bien senti que son premier soin devait être de rompre cette confiance que vous aviez en vos représentans ; c'est ce qu'elle a réussi de faire par degrés ; elle s'est ensuite permis de les nommer ses commissaires, cherchant par-là à se les attacher exclusivement, à les mettre dans sa dépendance, et rompre toute liaison, toute correspondance entr'eux et vous : premier moyen de faire naître la défiance. Elle a dû par le même principe vous donner des sujets de crainte du côté du général ; de-là elle a imaginé un projet de contre-révolution, dont elle tient, dit-elle, le fil, mais qu'elle se garde de faire voir à ceux qu'elle prétend en instruire. Il fallait attaquer cette invincible Assemblée de la Province du Nord, cette inébranlable ville du Cap, malgré ses fluctuations apparentes ; de-là ont été imaginées ces récompenses promises par le Ministre de croix de Saint-Louis. Est-il possible, citoyens, que vous ayez pu être dupes d'un moyen aussi usé, employé par des gens qui voulaient s'emparer de tous les pouvoirs ! *Divisez pour régner*, c'est la devise des tyrans ; et vous avez merveilleusement secondé l'emploi qu'en a fait l'Assemblée pour parvenir à la réussite de ses perfides desseins.

Rappelez-vous tout ce qui a été fait au Cap,

1790.

ix évé-
te théâ-
iance &
ns nos

s quar-
ville du
s vous
n'avons
timens
accord
is une

fection
s les
nous
es de
leurs

le plus
ffer cet
é de la
lus que
e notre
ropoſer
enances
avantages
[illegible], qu'elle se chargeoit de la maintenir

quand M. Bacon y a eu quelqu'influence : tour-à-tour il a fait jouer les reſſorts de la crainte et de la confiance, pour acquérir par degré, comme il y était parvenu, un certain crédit parmi le peuple ſéduit, chez lequel il répandait à propos certains objets de terreur, qu'il ſe réſervait le mérite de diſſiper auſſi à propos.

Vous vous ſouvenez de cette corvée où ſe porta avec ardeur notre brillante jeuneſſe, pour aller détruire quelques milliers d'ennemis domeſtiques, dans un lieu où il n'y en eut peut-être jamais dix réunis, ſans crainte de périr de faim : un nègre de M. Bacon avait fait cette intéreſſante découverte ; ou pour mieux dire, c'était un rêve du maître, dont par conſéquent l'eſclave ne fut pas puni.

La ſcène affreuſe de la priſe d'armes du 16 au 17 Décembre 1789, avait-elle d'autre but que de révolter les citoyens contre les chefs et le militaire ? Il faut eſpérer que cette ſcène nocturne ſera miſe au grand jour.

Avec quel art n'a-t-il pas mis en action toute la jeuneſſe du Cap, par ſes projets de corporation, concertés pour donner tout le jeu poſſible aux prétentions, à des préférences, en multipliant les grades dans les milices ? Ces fêtes militaires publiques de ſon invention, amenaient néceſſairement des actes de repréſentation qui le mettaient avec éclat ſous les yeux de ce Public qui l'adulait fadement dans ſes diſcours, auxquels il répondait avec cet air et ce coup-d'œil qui caractériſent ſi bien ſon ame ; et le plus grand ſoin était donné à l'impreſſion et à l'ample diſtribution de ces morceaux d'éloquence que ce nouveau dictateur, entouré de

ſa pompe et de ſes gardes, regardait toujours inférieurs à ſon grand mérite.

Il était l'idole qu'on encenſait alors, et alors il commençait à jetter les premiers fondemens de cet édifice qu'il eſpérait porter juſqu'à ſon comble. Enivré même de cet excès de proſpérité qui trouble toujours la tête d'un intrigant ordinaire, il ſe démaſqua aſſez tôt pour qu'on ſentît qu'il était temps de réduire à la qualité de ſimple citoyen celui qu'un enthouſiaſme peu réfléchi avait élevé au poſte éminent qu'il convoitait, avant qu'il eût le temps de s'entourer de partiſans capables d'en impoſer : il fut donc deſtitué de ſa place ; et ainſi finit ſa gloire. Ainſi l'Indien condamne aujourd'hui à l'oubli l'idole, objet de ſon culte, qu'il encenſait la veille.

Suivez ce qui s'eſt fait à l'Aſſemblée de S. Marc, vous y verrez les mêmes opérations répétées plus en grand, ſur un théâtre plus vaſte, par des acteurs et avec des moyens plus multipliés : vous y verrez le même plan adopté de faire naître des craintes, de ſemer des diviſions, et de ſe préſenter toujours comme un point de ralliement, en employant tous les moyens de ſéduction pour s'aſſurer des partiſans au milieu du trouble. Vous y verrez le même plan que celui des ariſtocrates de France, par l'emploi des gens ſans aveu, prêts au premier ſignal à donner un coup de main ; émiſſaires, intrigans ſubalternes, ſemant à propos de faux bruits, donnant des avis concertés : vous y verrez cette Aſſemblée vous déguiſant avec ſoin le but de ſes démarches, ne vous préſentant de ſes opérations que ce qui était capable d'enflammer vos imaginations ſéduites, et vous dérobant avec ſoin tout ce qui était propre à vous

1790.

ix évé-
te théâ-
iance &
ns nos

s quar-
ille du
is vous
n'avons
timens
accord
is une

fection
s les
nous
es de
leurs

le plus
ffer cet
é de la
lus que
e notre
ropoſer
enances
avantages
d'une liberté conquiſe par elle-même, qu'elle ſe chargeoit de la maintenir

inſtruire ; et au moment où elle croit que ces petites manœuvres préliminaires lui ont aſſuré une prépondérance, elle frappe ſes grands coups, bien perſuadée qu'ils ſeront une occaſion de trouble, et le moment favorable pour ſes partiſans de ſe faire connaître : auſſi avez-vous vu qu'après ſes petites difficultés avec les adminiſtrateurs, après le refus d'eſpèces, voyant qu'on ne ſe montrait pas aſſez en nombre en ſa faveur, elle a ouvert les ports pour multiplier ſes partiſans, débauché les ſoldats, licencié les troupes, commencé un mouvement à S. Marc, qui n'a produit aucun effet, les eſprits n'étant pas aſſez préparés, ſoulevé l'équipage du Léopard, concerté l'attroupement du 29 Août au Port-au-Prince, eſpérant que cette entrepriſe ſerait pour elle un motif d'allumer un incendie général ; ſa proclamation l'a provoqué autant qu'elle l'a pu ; mais heureuſement la Province du Nord ne lui a pas donné le temps de recueillir le fruit de ſes abominables projets. Cette néceſſaire démarche a fait vaciller ceux que l'Aſſemblée ſe croyait attachés ; que dis-je ? elle a fait déclarer. Le réſultat ne lui parut pas favorable : le vaiſſeau le Léopard qu'elle avait fait ſoulever ſe trouva là fort à propos pour ſauver ces têtes chéries. Cependant pour tenter un dernier moyen, après avoir mis à prix les têtes de MM. de Peinier et de Couſtard (la première pour mille portugaiſes), elle prit la réſolution de deſtituer le premier, et d'appeler à ſa place de général M. de Fierville, et engagea par ſon décret les citoyens à punir, par la voie des armes, M. de Peinier, *&c.* Mais M. de Vincent, commendant nos troupes, fut trop preſſant, et ne permit pas à l'Aſſemblée d'attendre

1790.

ét de ſes pacifiques décrets : elle fut donc
gée de ſe jetter dans le vaiſſeau le Léopard,
ôt que d'écouter des paroles de paix ; elle doit,
-on, aller en France, et qu'y fera-t-elle ? Il
'agit pas ici d'un ſentiment particulier, ce ſont
faits, des faits graves, qui ne demandent au-
e explication : ce ſont des décrets mépriſés,
décrets rendus comme puiſſance légiſlative, des
ts ouverts à tous les points abordables de la côte ;
général proſcrit, des troupes licenciées, des
ertions provoquées, des déſerteurs enrôlés, un
ipage révolté, un vaiſſeau de la Nation enlevé,
uerre civile provoquée pour aller punir un gé-
al ; les ſéditieux réunis en force à Léogane, *&c.*
près ces faits qui ſont notoires, citoyens, jugez,
ne dites pas que vous attendez le réſultat des
iſions de l'Aſſemblée nationale. Eſt-il quelqu'un
ne puiſſe pas juger ſur un ſemblable expoſé ?
us figurez-vous que les députés que les paroiſſes
verront pour appuyer les fugitifs de S. Marc,
iſſent opérer quelque choſe en leur faveur ?
! détrompez-vous. Il faudrait ſuppoſer que
ſſemblée nationale pût ſe contredire, ſi elle ne
noignait aucun reſſentiment pour ſes décrets mé-
ſés ; il faudrait croire qu'elle renonce à la Co-
nie, ſi l'ouverture des ports ne méritait pas ſon
ention ; il faudrait croire, ſi les décrets ſangui-
ires, ſi l'enlèvement du vaiſſeau, ſi la proſcrip-
on des chefs n'excitait pas ſon indignation.....
ais s'occuper de ſemblables idées, c'eſt ſe rendre
upable.

Croyez-en donc la vérité, et jugez vous-mêmes,
toyens, et revenez de votre erreur ; réuniſſons-
ous tous par une impoſante fédération à nos frères

d'une liberté conquiſe par elle-même, qu'elle ſe chargeoit de la maintenir

de France, réuniſſons-nous par les ſentimens d
l'amour reſpectueux aux ſages légiſlateurs que nou
devons ſeuls reconnaître, auxquels nous devons avoi
une confiance ſans bornes, auxquels nous devon
témoigner la plus vive reconnaiſſance de leur tendr
ſollicitude, de leurs ſoins paternels; réuniſſons-nou
pour faire connaître au meilleur des rois, nos ſenti
mens d'amour, de reſpect, et d'admiration; réuni
ſons-nous contre tous ceux qui voudront troubler notr
conſtitution, contre tous ceux qui s'écarteront de
lois que la France décrétera, et que le roi ſanction
nera; ſacrifions, s'il le faut, nos fortunes et nos vies
renouvellons-en le ſerment, et prévenons ces acte
ſanguinaires, ces diviſions, ces ſéditions nouvelle
qui ne ſouillent déjà que trop l'époque de notr
régénération, et coûtent des larmes et des regrets
La liberté eſt toujours trop cherement payée, di
Jean-Jacques Rouſſeau, quand elle coûte du ſang.

Immortel Rouſſeau! perſécuté par les tiens, e
par ce peuple que tu ſemblais avoir adopté; Phi
loſophe infortuné, dont le génie hardi s'élevant au
deſſus des préjugés d'un peuple volage, et d'un ſiécl
frivole, toi qui nous as tracé avec force et énergi
les devoirs reſpectifs du citoyen et du prince, qu
nous as découvert ces reſſorts combinés qui balan
cent, reſſerrent ou étendent les divers pouvoirs
génie ſublime! ame divine! dont le cœur aimant
chériſſait véritablement l'humanité: ſi du ſéjour de
immortels, où les moyens qui organiſent cet uni
vers ſont, ſans doute, découverts à tes yeux, tu peux
encore t'occuper de l'objet qui feſait ici bas tes plus
chères délices, et le ſujet continuel de tes méditations, le bonheur de tes ſemblables; quelle ne doit
pas être ta jouiſſance! Prométhée nouveau, tes ou-

rages ſont le feu céleſte qui a embrâſé nos cœurs
le l'amour de la liberté, et allumé notre haine
ontre la tyrannie. Oui, ce ſont tes profonds écrits
ui ont par degrés amené cette exploſion ſoutenue
ontre les obſtacles chaque jour renaiſſans et tou-
ours inattendus, qui s'oppoſaient à une régéné-
ation que le joug d'une armée de deſpotes avait
nfin rendue néceſſaire. Sois ſenſible au monument
ue ce peuple, jadis frivole, a réſolu de t'élever au
ilieu du ſanctuaire où ſeront chaque jour chau-
ement défendus les intérêts de l'humanité. Que ta
atue et ton contrat ſocial, véritable école du ſage,
s animent chaque jour de plus en plus de cette
ertu, baſe de toutes les ſociétés.

Et vous, Meſſieurs de l'Aſſemblée provinciale du
ord, vous, qui juſqu'à ce jour avez prudemment
nu le timont dans les tempêtes multipliées qui ſe
nt élevées, ſoit que bornés à faire connaître par
rit la pureté de votre doctrine, ſoit que forcés
r les circonſtances impérieuſes, vous ayez dé-
loyé des moyens de vigueur, trouveriez-vous hors
e place, que je fiſſe la propoſition d'ouvrir une
uſcription, non pour élever une ſtatue à Jean-
cques Rouſſeau, mais pour ſe procurer ſon buſte
bronze ſur un piédeſtal de marbre blanc, que
us inaugureriez dans votre ſalle.

O Jean-Jacques! Jean-Jacques! apôtre de la
berté, idole de mon cœur, à laquelle j'ai ſacrifié
utes les autres jouiſſances de la vie, reçois ici mon
ur hommage; je dirais preſque mon culte.

Imprimé par ordre de l'Aſſemblée provinciale du Nord de Saint-Domingue.

34 36

ore 1790.

ANS

JE.

cipaux évé-
triſte théâ-
confiance &
dans nos

érens quar-
la ville du
nous vous
tion n'avons
os ſentimens
; cet accord
e nous une

tte affection
de tous les
le ſeule nous
s ténèbres de
paſſé, leurs

d'hui le plus
d'étouffer cet
félicité de la
rerons plus que
lus que notre
28 Mars, à propoſer
favoriſer nos convenances
plus qu'elle nous offroit les avantages
d'une liberté conquiſe par elle-même, qu'elle ſe chargeoit de la maintenir

06-85

A la Croix-des-Bouquets, le 9 Septembre 1790.

A MESSIEURS LES HABITANS DE LA PARTIE FRANÇOISE DE SAINT-DOMINGUE.

MESSIEURS ET CHERS COMPATRIOTES,

AVANT d'adreſſer à l'Aſſemblée nationale l'eſquiſſe des principaux événemens, dont la partie Françoiſe de Saint-Domingue a été le triſte théâtre, depuis quelques mois, nous vous la communiquons avec confiance & avec l'empreſſement fraternel que nous avons toujours mis dans nos démarches.

Et vous, chers & reſpectables amis, répandus dans les différens quartiers de la Colonie! Vous, ſur-tout, chers Compatriotes de la ville du Cap! Admirateurs de votre fermeté & de votre patriotiſme, nous vous offrons le premier hommage de notre ſenſibilité: de quelle ſatisfaction n'avons nous pas joui, en obſervant cette conformité ſurprenante de nos ſentimens & de nos vœux ſincères pour le vrai bonheur de notre Patrie; cet accord admirable, que le haſard ſeul n'a pu produire, a établi entre nous une affection qui ſera déſormais inaltérable.

C'eſt cette union conſolante, chers Compatriotes, c'eſt cette affection fondée ſur l'eſtime & ſur le beſoin, que nous ſollicitons de tous les Habitans de cette Colonie; elle ſeule peut faire notre force; elle ſeule nous tiendra éveillés ſur nos véritables intérêts; elle ſeule empêchera les ténèbres de l'erreur ou de la calomnie de répandre ſur nous, comme du paſſé, leurs triſtes & dangereuſes influences.

Chez des François, chez des hommes qui offrent aujourd'hui le plus étonnant ſpectacle à l'univers, l'égoïſme viendroit-il à bout d'étouffer cet amour de la Patrie, qui rapporte tout à la gloire & à la félicité de la Nation entière? Non, chers Compatriotes, nous nous honorerons plus que jamais du glorieux titre de François; nous n'oublierons plus que notre Mère-Patrie nous invitoit par ſes Décrets des 8 & 28 Mars, à propoſer nous mêmes les Lois, qui pouvoient le mieux favoriſer nos convenances & nos localités; nous noublierons plus qu'elle nous offroit les avantages d'une liberté conquiſe par elle-même, qu'elle ſe chargeoit de la maintenir

EB
F8355
1781
1-
1-SIZE
V. 2